

## Étude des facteurs facilitants et des obstacles à l'obtention de la certification du PNCE

---

Dans le sport, la certification des entraîneurs est considérée comme essentielle, car elle garantit l'atteinte d'un niveau minimal cohérence de connaissances et de compétences (Cushion et al., 2010 ; Potrac, Gilbert et Denison, 2013). Pour devenir un entraîneur pleinement certifié au Canada, le Programme national de certification des entraîneurs (PNCE) implique de progresser à travers deux phases : (i) une phase de formation, qui exige de compléter des modules éducatifs, ainsi que ; (ii) une phase d'évaluation, qui exige qu'un " évaluateur " observe les pratiques d'entraînement. Il est recommandé aux entraîneurs de suivre la formation afin de les préparer adéquatement à l'évaluation, bien que cette formation ne soit pas obligatoire. Au cours de la seule période 2014-2015, l'Association canadienne des entraîneurs (ACE) a indiqué que seulement 10 % des entraîneurs formés ont obtenu leur certification à l'issue de la phase d'évaluation (ACE, 2015). Ainsi, l'objectif de cette étude était d'examiner les obstacles et les facilitateurs qui influencent la décision des entraîneurs de poursuivre la certification par l'évaluation.

Au total, 1518 entraîneurs à travers le Canada ont répondu au sondage, dont 742 entraîneurs certifiés et 776 entraîneurs en formation/formés. De plus, 38 entraîneurs ont participé à une entrevue téléphonique de suivi. La plupart des entraîneurs non certifiés croyaient en la valeur de l'obtention d'une certification, mais n'envisageaient pas d'entamer le processus. Les obstacles à l'obtention de la certification étaient le temps, le coût, le caractère fastidieux du processus et l'inaccessibilité des évaluateurs. Les facilitateurs, tant pour les entraîneurs certifiés que non certifiés, comprenaient : la certification contribue à l'amélioration des connaissances et des compétences, la certification améliore la réputation de l'entraîneur et l'ensemble du matériel est perçu comme précieux.

Les résultats de cette étude suggèrent plusieurs orientations futures possibles pour augmenter les taux de participation au processus de certification, notamment : identifier clairement et diffuser largement les avantages de l'acquisition d'une certification ; clarifier les critères d'évaluation ; rationaliser le processus de certification et envisager des modèles en ligne ; améliorer l'accessibilité des évaluateurs ; et, encourager et récompenser la certification.

Rapport original rédigé par: Kerr, G., Stirling, A. Gurgis, J.J., Kitchen, S. et Cross, J (2018).

---